



## ELECTION PRESIDENTIELLE 2022

Emmanuel Macron, La République en Marche

Ce questionnaire rédigé par le Comité national des pêches et des élevages marins s'adresse aux candidats à l'élection présidentielle 2022 et a pour but de recueillir leurs positionnements et leurs propositions pour défendre les intérêts de la pêche et de l'aquaculture française, sur le plan national, européen et international.

Les résultats de ce questionnaire seront rendus publics sur le site du comité et nourriront des réflexions des membres à l'approche de l'élection présidentielle.

### I. Gouvernance de la pêche au niveau français et européen

*Question 1. Une gouvernance efficace de la pêche et de l'aquaculture par les pouvoirs publics nécessite de prendre en compte simultanément différents enjeux. Une fois élu.e, à quel ministère rattacherez-vous la pêche et l'aquaculture ?*

La pêche et l'aquaculture sont effectivement des sujets stratégiques, c'est pour cela que j'ai décidé de la création d'un ministère dédié à la Mer, et que la Ministre de la Mer a créé cette année la Direction Générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (DG AMPA) pour amplifier l'action gouvernementale. Ce ministère et cette direction joueront un rôle décisif à l'avenir pour la conception et la déclinaison de la politique maritime, notamment sur les questions liées à la pêche et l'aquaculture.

*Question 2. La Politique commune des pêches (PCP) est l'une des politiques communes les plus intégrées de l'Union européenne. Les discussions sur l'évaluation de la PCP débiteront en 2022. Si vous êtes élu.e, quelles orientations défendrez-vous au nom de la France ?*

Je souhaite une politique ambitieuse car la pêche et l'aquaculture sont essentielles pour notre alimentation et notre économie. La PCP porte ses fruits car les stocks se sont largement reconstitués en 20 ans. On estime que 67% des stocks sont gérés au rendement maximal durable (RMD) aujourd'hui contre 15% il y a 20 ans. Je défendrai plusieurs orientations pour l'avenir : faciliter le renouvellement des navires, faire mieux entendre la voix des organisations professionnelles et donner de la visibilité et de la prévisibilité aux pêcheurs sur les quotas. Quel chef d'entreprise peut raisonnablement vivre sans projeter son activité dans le temps ?

Par ailleurs, il faut améliorer la connaissance des ressources. Nous n'avons pas assez de données scientifiques pour comprendre les écosystèmes marins. Il faut approfondir et élargir nos connaissances pour que nous prenions les décisions qui permettront de nous assurer de la bonne santé des milieux, et donc la résilience de vos activités. L'évaluation de la PCP en cette année 2022 doit y contribuer.

*Question 3. Le départ du Royaume-Uni de l'Union européenne a durement impacté les pêcheurs français, privés pour certains de toute certitude sur la poursuite de leur activité. Quelles modalités de gouvernance et de gestion des zones et des ressources partagées défendrez-vous pour faire valoir les droits des pêcheurs français dans ce nouveau contexte, notamment pour l'après 2026 ?*

Il faut reconnaître le travail déjà réalisé. 93% des licences ont été obtenues, ce qui n'est pas rien. Nous nous sommes battus pour y parvenir et nous continuerons à le faire. Par ailleurs, un plan d'accompagnement spécifique a été mis en place pour que ceux qui n'ont pas obtenu de licence puissent être accompagnés. Nous continuerons de défendre avec détermination nos pêcheurs aujourd'hui comme demain, notamment pour l'après 2026.

Pour y parvenir, nous devons agir collectivement ; une gouvernance efficace de la pêche est donc une nécessité. Je souhaite assurer que les pêcheurs puissent travailler durablement dans les eaux européennes, en luttant contre toutes les activités de pêche illégales et en défendant leurs droits de pêche.

## **II. Promouvoir une pêche et une aquaculture françaises combinant durabilité et rentabilité**

### **Conforter la place de la pêche dans l'économie bleue**

*Question 4. L'économie bleue implique de multiples usages de l'espace maritime - des activités touristiques jusqu'au fret. La pêche est dans ce contexte un acteur contribuant au développement des territoires littoraux. Comment garantirez-vous aux pêcheurs qu'ils y conserveront une place majeure ?*

La pêche française apporte beaucoup à nos territoires. C'est-à-dire qu'au-delà de ce que cela génère en économie directe, ce sont des ports, des criées, des lycées maritimes, des familles entières qui vivent de cette activité. C'est une activité structurante pour l'ensemble du littoral, car diffuse et profondément ancrée. Une France sans pêcheurs ne serait pas tout à fait la même...

Sur certaines façades, le travail de planification n'a pas assez impliqué les représentants de la pêche. C'est pourquoi il faut que nous renforçons notamment les structures professionnelles. La mer et le littoral sont des espaces où les usages y sont multiples et parfois concurrents. Le rôle de l'État et des élus locaux est de planifier ces usages, dans la concertation.

Le Plan d'Actions pour une Pêche Durable a identifié ce sujet de la gouvernance, nous serons aux côtés de la filière pour l'accompagner.

*Question 5. Les chantiers éoliens offshore se multiplient sur l'ensemble des façades maritimes françaises, réduisant progressivement les zones de pêche, sans que les pêcheurs ne soient suffisamment consultés en amont ou leurs avis pris en compte. Quelle est votre position sur ce sujet ? Comme ferez-vous coexister activités de pêche et développement des énergies marines renouvelables ? Quelles garanties pouvez-vous apporter aux pêcheurs quant à la bonne cohabitation de ces activités à des niveaux compatibles avec les enjeux socio-économiques ?*

Si nous voulons atteindre l'objectif ambitieux d'une neutralité carbone en 2050, nous devons sortir des énergies fossiles au plus vite et développer une offre de mix énergétique composée du nucléaire et d'énergies renouvelables. La guerre en Ukraine nous rappelle cette nécessité.

C'est pourquoi je souhaite accélérer la production d'électricité par les énergies renouvelables marines. L'éolien en mer se développera pour atteindre 50 parcs en 2050 (soit près de 20% de la puissance électrique, 40 GW).

Mais les professionnels doivent être pleinement consultés sur les projets. C'est essentiel. Des études d'impact sérieuses et complètes doivent être menées pour identifier les conséquences sur la pêche et des soutiens doivent être apportés pour mieux faire coexister activités de pêche et développement des énergies renouvelables. Nous avons d'ailleurs engagé 50M€ pour développer nos connaissances des environnements marins et des ressources halieutiques.

D'autres pays ont réussi à conjuguer développement des éoliennes et activités de pêche. Il existe donc une voie possible, à nous de l'emprunter.

### Gérer durablement la ressource

*Question 6. Les professionnels du secteur sont désireux d'acquérir des outils toujours plus sélectifs et efficaces d'un point de vue énergétique. Que prévoyez-vous afin de soutenir la R&D en la matière et pour accompagner les pêcheurs dans cette transition ?*

Le plan de relance a consacré près de 100 millions d'euros pour des projets innovants pour la pêche. Il faut poursuivre ces efforts. La pêche de demain sera effectivement plus sélective, plus respectueuse des ressources, et surtout moins dépendante des énergies fossiles. Là encore, il faut une filière parfaitement organisée pour le permettre. Je sais que le renouvellement de la flotte est indispensable. Nous devons faire bouger l'Europe sur ce sujet. Je m'y emploie. Nous avons devant nous une opportunité exceptionnelle d'utiliser les compétences de pointe de nos chantiers navals pour transformer durablement nos outils.

Plus largement, je souhaite renforcer la souveraineté alimentaire en déployant le plan pour une pêche et une aquaculture durable. C'est pourquoi nous investissons davantage dans la recherche et le développement.

*Question 7. Malgré leur observation quotidienne de l'état des stocks et des milieux, les remontées et analyses des pêcheurs sont insuffisamment prises en compte lors de l'élaboration des politiques européennes de gestion des ressources maritimes. Quelles actions mènerez-vous pour associer plus étroitement les professionnels de la pêche à ces politiques ?*

C'est un sujet important et nous devons avancer avec l'IFREMER pour que cet institut soit aussi au service des pêcheurs. C'est le sens de cette nouvelle tutelle du ministère de la mer sur l'IFREMER. Comme je l'indiquais, nous avons engagé 50M€ pour développer nos connaissances des environnements marins et ressources halieutiques. Les remontées et analyses des pêcheurs eux-mêmes doivent aussi être prises en compte.

*Question 8 : Dans la mesure où l'expertise et la recherche halieutique en France sont inégalement développées sur les territoires, quelle politique entendez-vous mettre en œuvre ? Quelle devrait être, selon vous, la relation entre les professionnels et les scientifiques ?*

Je défends le renforcement des moyens de l'IFREMER et je souhaite aussi réformer la gouvernance de l'expertise scientifique maritime en donnant une place centrale à l'Institut, notamment en tant que coordonnateur des autres actions de recherche en faveur de la pêche.

Je veillerai à ce que le dialogue entre les professionnels, les scientifiques, les élus et l'administration soit renforcé. Pour ce faire, il faut remettre en place une instance de discussion avec les parties prenantes à l'IFREMER.

*Question 9. La Commission européenne a fixé pour objectif de protéger 30% d'aires marines d'ici à 2030, avec 10 % en zone de protection stricte (ZPS), où la conduite d'activités humaines, même*

*ancestrales, serait interdite. Comment comptez-vous atteindre ce dernier objectif sans impacter drastiquement les activités de pêche ? Comment devrait s'articuler les ambitions et les objectifs environnementaux européens avec ceux propres au secteur de la pêche ?*

Nous parlons ici de partage de l'espace et de la coexistence des activités, de conciliation des usages et de baisse de pressions sur l'environnement pour s'assurer de la résilience et de la durabilité de vos activités.

Lors des sommets internationaux, j'ai annoncé l'extension de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises qui devient ainsi la 2e plus grande aire marine protégée du monde. La France dépasse donc son objectif de 30 % de ses espaces terrestres et maritimes protégés.

Plus largement, nous poursuivons les efforts pour protéger les côtes face à la pollution et au changement climatique, car c'est aussi comme cela que l'on protège les ressources de pêche. Le nettoyage et le recyclage des 50 décharges littorales continuera afin d'éviter le rejet de déchets dans la mer. L'initiative « France vue sur mer » se poursuivra, en lien avec les 1100 communes du littoral.

*Question 10. Les flottes qui opèrent dans les eaux de la Méditerranée font face à des défis spécifiques. Quelles politiques mettez-vous en place pour les soutenir ?*

Les flottes sont engagées dans une démarche vertueuse et très courageuse avec le plan WESTMED (-40% des quotas d'effort de pêche d'ici à 2025). Ce plan va permettre aux chalutiers de s'inscrire dans une pêche durable. Je continuerai cette politique en les accompagnants, notamment financièrement. Il est également très important de renforcer la connaissance en Méditerranée, 90% des stocks étant encore inconnus.

### **III. Développer le plein potentiel de la pêche et de l'aquaculture**

#### **Renforcer l'attractivité du secteur**

*Question 11. La pêche fait face à un véritable défi générationnel, mettant en péril la pérennité de la filière. Quelles mesures et moyens, notamment en termes de communication, de formation ou de suivi des jeunes entrants, emploieriez-vous pour renforcer l'attractivité du métier de pêcheur auprès des jeunes générations et assurer le renouvellement des effectifs ?*

Une campagne de communication autour des métiers du vivant a été lancée par le Gouvernement il y a quelques mois mettant en avant les métiers de la pêche et de l'aquaculture. Ce sont des métiers qui font sens, des métiers de passion.

Mais au-delà, il me semble que l'enseignement maritime doit être renforcé. Le ramendage et la réparation de moteurs c'est essentiel, mais il faut aussi des cours de gestion car les jeunes souhaitent souvent s'installer à leur compte. La connaissance des milieux est aussi indispensable. Il faut également parler de l'innovation, qui se déploie massivement, et qui est un facteur d'attractivité.

Certes la pêche reste un métier exigeant et difficile. En renouvelant la flotte de pêche, en relevant les standards de confort au sein des navires, nous participeront à l'attractivité des métiers.

*Question 12. De plus en plus de bateaux de pêche sont immobilisés le long du quai, faute d'équipage. Quelles solutions de court terme envisagez-vous pour permettre aux entreprises de pêche de faire face à cette pénurie de main d'œuvre ?*

Il faut que l'on travaille avec la filière sur ce sujet, comme cela se fait dans d'autre secteur économique. La formule de l'apprentissage n'est par exemple que très peu proposée par les centres de formation maritime, il faut mieux valoriser ces opportunités.

Mais au-delà, il faut aussi permettre la féminisation des équipages. Nous avons soutenu la création de l'association des femmes pêcheurs, mais il faut aller plus loin.

*Question 13. Les conditions d'emploi des marins pêcheurs dans les différents États membres de l'Union Européenne, et plus encore évidemment, au niveau mondial, sont très différentes et sources de concurrence déloyales. Quelles évolutions entendez-vous défendre pour rétablir des conditions de concurrence équitables ?*

C'est essentiel. Nous renforcerons notre influence dans les organisations internationales afin de réviser les traités en matière de travail en mer et de lutte contre le dumping social.

*Question 14. Quels dispositifs prévoyez-vous pour accompagner ces jeunes pêcheurs à développer leurs activités ?*

Les aspects formation et attractivité ont déjà été évoqués plus haut. Le renouvellement de la flotte, avec des bateaux moins carbonés, plus modernes, et du confort essentiel, est un autre levier.

*Question 15. Plus spécifiquement, quelles mesures prévoyez-vous pour faciliter la transmission et l'acquisition des navires ?*

Nous avons des mesures directes et indirectes dans le FEAMPA qui accompagnent ces processus. Cela fait partie des mesures les plus utilisées, si ce n'est la plus utilisée. Mais la confiance des jeunes s'acquiert surtout en leur proposant des conditions d'installation et des perspectives d'avenir qui favorisent l'investissement. En complément, il faut s'appuyer sur la BPI pour financer le secteur de la pêche pour faciliter la reprise. C'est tout le sens du plan pêche durable que nous proposons, car c'est un métier autant qu'un navire qui se transmet !

*Question 16. Vieillissante, une partie de la flottille française est menacée d'obsolescence, dans un contexte de coût croissant de l'énergie. Quelles sont vos propositions pour soutenir la modernisation et le renouvellement des navires ?*

La flotte française se caractérise en effet par des navires vieillissants. A court terme, la priorité est de maintenir les activités de pêche pour garantir les approvisionnements et l'activité. Le niveau élevé des prix des carburants, ainsi que l'importante volatilité, ont des conséquences majeures sur le secteur de la pêche pour lequel il s'agit d'un poste de coût important. A ce titre, la réduction de 15 centimes d'euros par litre du prix du carburant au 1er avril et pour 4 mois constitue une première réponse concrète et rapide face à cette hausse. En complément, le Gouvernement met en place un soutien économique supplémentaire, qui prend la forme d'une prise en charge des cotisations sociales patronales versée depuis le budget d'action sanitaire et sociale de l'ENIM abondé à due proportion. Au total, ces soutiens économiques représentent une aide équivalente à une baisse de 35 centimes d'euros par litre de carburant depuis le 17 mars.

A plus long terme, je sais que les professionnels ont exprimé une forte attente pour l'accompagnement du renouvellement de leurs navires, afin de les rendre plus propres, plus sûrs et plus confortables. La ministre de la Mer a proposé des pistes d'action dans le cadre du plan d'action pêche durable. L'objectif fixé est de 25% de navires de pêche modernes et décarbonés en 2030. Il nous faut faire bouger l'Europe sur ce sujet.

#### Développer le plein potentiel de l'aquaculture

*Question 17. L'aquaculture française, soumise à de stricts critères de durabilité, est un véritable atout pour nos territoires littoraux. Comment soutiendrez-vous la croissance de ce secteur ?*

Les ministères de la Mer, de la Transition Écologique et de l'Agriculture, en lien avec les régions de France, le Comité National de la Conchyliculture (CNC) et le Comité Interprofessionnel des Produits de l'aquaculture (CIPA) ont signé le plan aquacultures qui fixe un cap pour développer l'aquaculture.

Actuellement, la France importe 80% des produits aquatiques qu'elle consomme, ce n'est pas satisfaisant. Le développement de l'aquaculture est donc un moyen de répondre à la demande des consommateurs tout en réduisant les importations. La France a un fort potentiel mais qui n'est pas suffisamment exploité. Nous intensifierons le développement de l'aquaculture en France dans les prochaines années.

*Question 18. Les produits issus de l'aquaculture française se distinguent par des standards élevés de production, comment-aiderez-vous le secteur à valoriser cette exigence, notamment face aux produits d'élevage importés ?*

Par la labellisation, c'est d'ailleurs un des axes du plan aquaculture d'avenir.

#### Soutenir la pêche ultramarine

*Question 19. La pêche et l'aquaculture sont des vecteurs de développement importants de l'économie française d'Outre-mer. Quelles politiques mettrez-vous en place pour répondre aux spécificités du secteur dans ces territoires ?*

Le renouvellement de la flotte est un acquis récent. Il faut s'en féliciter. Ensuite nous devons renforcer nos efforts pour lutter contre la pêche illégale, notamment en Guyane. Le lien avec les collectivités territoriales sera primordial pour développer les infrastructures à terre. Nous manquons de quais de débarque, de structures de commercialisation, d'outils de transformation pour permettre une commercialisation génératrice de valeur. C'est un projet qui doit être porté avec tous les territoires.

*Question 20. Plus que quiconque, les professionnels des DROM-COM souffrent de la pêche illégale. Comment entendez-vous lutter contre ses dérives et vous faire leur porte-voix au sein des organisations internationales ?*

L'Europe doit exporter son modèle dans le monde pour renforcer la lutte contre la pêche illégale. Pour ce faire, l'Europe doit renforcer son influence au sein des ORGP. Je compte aussi sur les nouvelles technologies, notamment les drones pour améliorer la surveillance et le contrôle de la pêche illégale.

Dès ma prise de fonctions, en 2017, j'ai décidé d'arrêter l'érosion de nos capacités militaires grâce à une loi de programmation militaire ambitieuse. Cela a permis, entre autres, de lancer un plan volontariste de renforcement des moyens de surveillance et d'intervention outremer. Plus globalement, les moyens de l'État en mer seront consolidés, en métropole et Outre-mer face aux enjeux géostratégiques et afin de mieux lutter contre les pollutions, la surexploitation illégale des ressources de pêche et tous les trafics.